



Hébergement de ma petite soeur

Par **laurence**, le **17/03/2009** à **23:11**

Bonjour,

Je souhaiterai avoir des renseignements sur les démarches à effectuer pour que ma demi-soeur (14 ans) puisse venir vivre chez nous (avignon).

La petite voudrait vivre avec mon conjoint et moi-même, ses parents étant divorcés et retraités, l'un en grande banlieue parisienne et l'autre en bretagne, elle souhaite évoluer dans un environnement plus jeune et dynamique (nous avons 35 ans). De plus elle vit dans un village (pas de transport) et n'a pas vraiment de vie sociale pour une ado.

Son père et sa mère étant d'accord sur le principe mais nous ne savons pas quelles démarches effectuées pour officialiser ce déménagement, l'inscrire dans un nouveau collège,...

Une attestation des deux parents est-elle suffisante ? faut-il déclarer ce changement en mairie, bref... que devons-nous faire ?

Merci de vos réponses.